

*Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire
de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre*

SEANCE DU 12 JUIN 2023

Date de convocation : 06/06/2023
Effectif légal du conseil communautaire : 80
Nombre de membres en exercice : 78
Nombre de présents : 60
Nombre de pouvoirs : 8
Nombre de votants : 68
Date d'affichage : 06/06/2023

L'an deux mil vingt-trois, le douze juin à dix-neuf heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis dans la salle de la Halle aux Grains de la commune de Toucy, suite à la convocation accompagnée d'une note de synthèse en date du six juin deux mil vingt-trois, qui leur a été adressée par le Président, Monsieur Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI.

Présents ou représentés :

ABRY Gilles - Titulaire	JACQUET Luc – Titulaire
BECKER Cécile - Titulaire	JARD Nathalie – Titulaire
BOISARD Jean-François – Titulaire	JASKOT Richard - Titulaire
BROUSSEAU Chantal - Titulaire	JAVON Fabienne -Titulaire
BUTTNER Patrick – Titulaire	JOURDAN Brice - Titulaire
CARRÉ Michel - Titulaire	KOTOVTCHIKHINE Michel - Titulaire
CHANTEMILLE Sophie – Titulaire	LEGER Jean-Marc – Titulaire
CHARPENTIER Dominique – Titulaire	LEPRÉ Sandrine – Titulaire
CHEVALIER Jean-Luc - Titulaire	LHOTE Mireille - Titulaire
CHOUARD Nadia - Titulaire	MACCHIA Claude - Titulaire
CIFELLI Guillaume - Suppléant	MASSÉ Jean – Titulaire
CORDE Yohann - Titulaire	MILLOT Claude - Titulaire
CORDIER Catherine – Titulaire	PERRIER Benoit – Titulaire
COUET Micheline - Titulaire	PICARD Christine – Titulaire
DAVEAU Max - Titulaire	POUILLOT Denis - Titulaire
DEMERSSEMAN Gilles - Titulaire	PRIGNOT Roger - Titulaire
DESNOYERS Jean - Titulaire	RAMEAU Etienne – Titulaire
DROUHIN Alain – Titulaire	RAVERDEAU Chantal - Titulaire
DUBOIS Michel - Suppléant	RENAUD Patrice - Titulaire
DUFOUR Vincent – Titulaire	REVERDY Gilles – Titulaire
FERRON Claude - Titulaire	RIGALT Jean-Michel - Titulaire
FOUCHER Gérard - Titulaire	SALAMOLARD Jean-Luc - Titulaire
FOUQUET Yves – Titulaire	SAULNIER Nathalie - Titulaire
FOURNIER Jean-Claude - Titulaire	SAULNIER-ARRIGHI Jean-Philippe - Titulaire
GERARDIN Jean-Pierre – Titulaire	THIEULENT Maryline - Titulaire
GIROUX Jean-Marc - Titulaire	VANHOUCKE André - Titulaire
GROSJEAN Pascale – Titulaire	VAN DAMME Hervé - Suppléant
HABAY BARBAULT Céline - Titulaire	VUILLERMOZ Rose-Marie – Titulaire
HERMIER Bernadette – Titulaire	WLODARCZYK Monique - Titulaire
HOUBLIN Gilles - Titulaire	XAINTE Arnaud - Titulaire

Délégués titulaires excusés : BEAUJARD Maryse (pouvoir à M. Drouhin), CHAMPAGNAT Jean-Louis (suppléant M. Cifelli), CONTE Claude (suppléant M. Van Damme), CORDET Yannick, DA SILVA MOREIRA Paulo, D'ASTORG Gérard (pouvoir à M. Carré), JACQUOT Brigitte (pouvoir à M. Charpentier), LOURY Jean-Noël (pouvoir à M. Houblin), MÉNARD Elodie (pouvoir à Mme Javon), MOISSETTE Bernard, MORISSET Dominique (pouvoir à M. Millot), PROT Michel (suppléant M. Dubois), REVERDY Chantal, SANCHIS Jean-Pierre, VANDAELE Jean-Luc (pouvoir à Mme Lepré), VIGOUROUX Philippe (pouvoir à M. Giroux),

Délégués absents : GERMAIN Robert, GUILLAUME Philippe, MICHEL Nathalie, PAURON Éric, ROY Daniel.

Secrétaire de Séance : Michel KOTOVTCHIKHINE

OBJET : Mise à jour du plan de financements pour les demandes de subventions pour l'aménagement du siège de la CCPF

- Vu la délibération n° 00206/2020 du 09 novembre 2020 validant la réutilisation du bâtiment mairie de Saint Fargeau pour le transformer en siège de la communauté de communes de Puisaye Forterre ;
- Vu la délibération n° 00103 du 26 avril 2021 autorisant le Président à lancer une consultation de maîtres d'œuvre pour aménager le futur siège communautaire dans le bâtiment mairie de Saint Fargeau,
- Vu la délibération n° 209/2022 du 14 novembre 2022 relative au plan de financement des travaux du futur siège de la CCPF,
- Considérant qu'il convient de modifier le plan de financement pour solliciter les subventions,
- Après avoir entendu l'exposé du vice-président en charge des finances,
- Sur proposition du Président,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité (68 voix pour) :

- Valide le nouveau plan de financement pour les travaux d'aménagement du siège de la CCPF comme suit :

Financeurs	Taux %	Montant €
Etat DSIL		754 177.00 €
Etat DETR		100 000.00 €
Effilogis		200 000.00 €
Etat SIPL		54 000.00 €
Dispositif Ambition (CD89)		500 000.00 €
Fonds Verts		812 600.00 €
Autofinancement		605 194.00 €
Total	100 %	3 025 971.00 €

- Autorise le Président à solliciter les subventions pour cette opération et signer tout document relatif à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme

Le Président, Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI

